

**Compte rendu de la CFVU du mardi 11 mai 2021 – Visioconférence Zoom**  
**Rédigé par les élu·es PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)**

**L'ordre du jour :**

- I- Informations de la présidente et des vice-président·es**
- II- Adoption du PV de la CFVU du 30 mars 2021**
- III- Conventions internationales (DRI)**
- IV- Conventions pédagogiques**
- V- Modifications maquettes**
- VI- FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes)**

La séance débute à 9h30.

**I- Informations de la présidente et VP**

**Santé étudiante :**

VP (R. Laignoux) : la campagne des tests à Paris 1 s'est terminée juste avant les vacances de Pâques. 450 tests réalisés. Si les personnels et les étudiant·es souhaitent faire des tests : le SSU (service de santé universitaire) fait un renvoi vers le site Doctolib avec une prise de rendez-vous très simple. Les tests ne sont plus sur site comme avant les vacances. Les auto-tests sont en cours d'acheminement (dispositif prévu par le Ministère).

Concernant la santé étudiante, le service de santé (interuniversitaire) étudiant a une antenne à PMF. Le docteur Georges est la responsable de cette antenne. Les prises de rendez-vous pour le pôle psy sont en baisse logiquement car les étudiant·es sont en partiels. Une psychologue supplémentaire recrutée par le service vient un jour par semaine à Paris 1 ce qui a permis de faciliter la prise de rendez-vous pour les étudiant·es. Un psychiatre a aussi été recruté pour l'ensemble des services. La souffrance étudiante a été mise en lumière par le Covid mais la demande d'accès à une consultation psy était déjà présente avant la crise sanitaire. Il faut donc en être également conscient et répondre à cette demande.

Concernant la détresse étudiante, les initiatives se multiplient. Lors d'une commission FSDIE le vendredi 7 mai, l'association CO'P1 a indiqué qu'elle avait fait une enquête auprès des étudiant·es qui viennent à leur distribution (de denrées alimentaires = 750 paniers gratuits par semaine). La VP CFVU indique qu'il peut être envisagé d'inviter un membre de l'association CO'P1 pour en parler lors de la prochaine CFVU.

VP (J. Glachant) rappelle que l'enquête sur les conditions de vie des étudiant·es est en cours de traitement et un document va être diffusé qui va résumer les conclusions de cette enquête.

**Le comité permanent (CP) de la CFVU :**

Le premier comité s'est réuni le 7 avril dernier avant la CFVU pour discuter de la candidature de P1 au PIA4 (actions pour lancer des projets à long terme, financement sur 10 ans). Les principales demandes des collègues et des étudiant·es présent·es : dispositif et appui des personnels pour mieux connaître et accueillir les étudiant·es, mettre en place un suivi plus individualisé en L1 et lorsque les étudiant·es quittent l'université un meilleur suivi pour l'entrée sur le marché du travail et la professionnalisation, faciliter les échanges (internationalisation), laisser de la place dans les formations à des grands débats de société actuels (ex : le développement durable, etc.) afin de permettre que l'université y réfléchisse,

dynamiser la vie de campus. Les VP CFVU espèrent que ces points feront partie du projet transmis au PIA4. Le projet doit être rédigé au cours des prochaines semaines.

Calendrier : Les VP réuniront le CP avant le 22 juin (date de la prochaine et dernière CFVU de l'année).

Les élu·es de la liste PULS ont transmis une liste de questions qu'ils-elles aimeraient voir discuter en CP et CFVU. L'ODJ du prochain CP sera également élaboré en fonction de ces demandes. J. Glachant indique qu'il faudra réfléchir aux deux gros dossiers que les VP CFVU voudraient voir avancer l'année prochaine en CFVU :

- La question des examens, qui est un véritable chantier : comment alléger le poids des examens et réfléchir au contrôle continu ;
- La question des heures et moyens alloués aux formations : réfléchir à la façon dont sont attribuées les heures et se préparer à des évolutions de la manière dont on les gère. Sur l'enveloppe horaire des formations, la CFVU est compétente (même si c'est le CA qui détient la compétence budgétaire).

Une élue PULS remercie les VP sur ces points et rappelle les points que PULS souhaiterait mettre en avant lors du prochain CP :

- Un bilan des effets de la crise sanitaire (présence aux examens au S1, abandons, résultats, un bilan de l'enseignement à distance, un bilan de la détresse étudiante (cf. ci-dessus), bilan du DU insertion professionnelle).
- Un débat sur des questions structurelles à plus long terme : la question de la place des examens qui mérite effectivement une réflexion globale ; la place des DU dans l'offre de formation et leur financement ; l'apprentissage ; la question de Parcoursup (effets sur nos formations) ; la certification en langues.

Le VP CFVU indique avoir repoussé au 22 juin la discussion sur le DU Insertion professionnelle car dans le cadre du dialogue stratégique de gestion avec le ministère, il est possible d'avoir des moyens supplémentaires pour que ce DIUP ait plus de sens.

Concernant la certification des langues, un communiqué du ministère a été publié la veille : à voir.

A la suite d'une question d'une élue Paris 1 en commun, la VP CFVU rappelle que la réponse au PIA4 est à rendre le 10 juin, avec un volet formation et un volet recherche. Un budget de 800 millions est affecté par le ministère. Cet appel à projet n'est pas fléché contrairement aux appels précédents qui étaient fléchés soit recherche soit uniquement formation comme les NCU (nouveaux cursus université) ; il s'agit là d'un appel qui laisse les universités répondre comme elles le souhaitent et c'est ce que P1 souhaite faire (recherche et formation et globalement la gestion et l'organisation de l'université).

### **La rentrée 2021/2022 :**

La CPU (conférence des présidents d'université) a réfléchi aux modalités de la rentrée. Dans le document en ligne transmis aux élu·es CFVU est privilégié un retour hybride présentiel-distanciel avec une jauge à 50% CM et TD à la rentrée, puis retour au présentiel en novembre si tout va bien (vision de la CPU il y a 15 jours).

Pour le VP CFVU, ce point de vue est assez « conservateur » mais on doit réfléchir à P1 pour s'organiser en travaillant sur les deux plans : soit rentrée en présentiel et basculement en distanciel (si la situation sanitaire se dégrade), soit l'inverse : hybride puis présentiel. Il faudra tenir compte de la complexité des flux (étudiant·es en double licence, etc.). Les VP CFVU n'ont

pas tranché et vont y travailler avec les composantes. La principale difficulté est la régulation des flux à PMF car il y a plus de promiscuité.

Une élue PULS rappelle que les élu·es PULS au CA ont interrogé la présidente sur la question des moyens mis en place à la rentrée. Dans l'hypothèse d'une rentrée en présentiel, a-t-on les moyens d'équiper les amphis de capteurs ou d'une aération suffisante ? En cas de reprise en hybride, il faudra augmenter les moyens informatiques (amphis certes équipés mais les salles de TD). On manque cruellement de moyens pour l'enseignement hybride (micros achetés par les enseignants, par leur labo et parfois par les composantes). Nous espérons que la rentrée sera en présentiel.

Une élue P1 en commun indique que de son point de vue, il n'est pas question de conditionner l'accès à l'université des étudiant·es à un pass sanitaire quel qu'il soit. Il faut être ferme sur ce principe. Pour elle, l'année s'est relativement bien passée même si on a passé notre temps à adapter nos cours. La plupart des amphis sont équipés. Il faudra sans doute encore adapter nos enseignements et il faudrait peut-être harmoniser car les étudiants ne s'y retrouvent pas toujours. Elle soulève trois questions : le principe de l'accès à l'amphithéâtre, la question de l'organisation des jauges à 50% (est-ce qu'on laisse les enseignants s'organiser ?), la question des TD.

Une élue Réinventons P1 demande si on peut envisager l'adaptation de la règle de 50% pour les formations avec des petits groupes d'étudiant·es comme la FCPS et la formation en apprentissage en L et M. Pour les formations en apprentissage, une rentrée en présentiel est indispensable car les groupes ont besoin de se connaître en début d'année (les étudiant·es ont besoin de travailler ensemble en se connaissant).

Le VP CFVU indique que de nombreux VP CFVU d'autres universités rejettent l'idée d'un Pass sanitaire universitaire.

La présidente indique que 6 palettes d'auto-tests ont été reçues : une commande de 10 000 auto-tests pour les personnels et étudiant·es qui ont commencé à arriver commandés et payés par le ministère. Pour le futur, on commande nous-mêmes les auto-tests et le ministère nous rembourse (4 euros l'auto-test). Concernant les capteurs, il y en a différents types et c'est en cours d'étude : par exemple, un capteur qui indique si c'est le bon moment pour ouvrir les fenêtres pour aérer. Pour ce qui est de l'aération des salles sans fenêtre, la ventilation est en place. La question de la purification de l'air est beaucoup plus compliquée car l'ampleur du budget nécessaire est considérable : c'est à l'étude mais il n'est pas garanti qu'on puisse mettre cela en place pour la rentrée.

### **Formation au numérique :**

Jean-François Caulier indique que P1 a répondu et gagné un appel à projet qui permet le financement d'une enveloppe pour reconduire le dispositif des référent·es numériques mis en place au cours du 2<sup>ème</sup> confinement en octobre. Le dispositif des référent·es numériques forme les EC : aspect numérique et aspect pédagogique pour « mieux » enseigner. Deux types de référent·es : un avec une aide « basique » et un plus engagé qui va pouvoir suivre des formations et aider au redéploiement et à l'amélioration des différentes offres de formation pour que celles-ci soient ciblées davantage sur les besoins spécifiques à certaines composantes. Une décharge de 30HETD est prévue par référent·e. Pour l'instant, toutes les composantes n'ont pas répondu sur la nomination de leur référent·e numérique.

Tous les amphis sont équipés. Les salles de TD ont des réseaux + wifi. Le gros chantier est celui de l'équipement du personnel : déployer cette politique pour les MCF et PRAG engagés. Un travail d'inventaire est en cours pour les équipements des salles (400 salles à P1 environ). Ce

travail est nécessaire avant de mettre en place des nouveaux équipements pour avoir une meilleure remontée des dysfonctionnements et envisager les moyens humains nécessaires pour le soutien logistique des utilisateurs.

## **II- Adoption du PV de la CFVU du 30 mars 2021**

Une liste « invité-es CFVU » a été créée comme cela avait été demandé par les élu-es PULS lors de la dernière CFVU pour les distinguer des membres.

Une élue P1 en commun demande s'il est nécessaire de noter sur le PV la liste à laquelle appartiennent les intervenants. Nina Berberian répond qu'elle ne l'indique que la première fois que les personnes prennent la parole. De plus, les élu-es s'expriment parfois explicitement au nom de leur liste.

**Vote : Pour : 28 et NPPV : 1 (Ne prend Pas Part au Vote)**

## **III- Conventions internationales**

### **- Convention cadre avec l'université de Tunis :**

P1 déjà partenaire. Mise en place d'une convention pour un échange étudiant-es. L'université de Tunis est partenaire de P1 depuis 1998. Il s'agit d'une université publique pluridisciplinaire. Cette convention permettra d'échanger 6 étudiant-es par an L, M et doctorat. Composantes impliquées : EES, École d'histoire de la Sorbonne, IDUP, UFR03 (histoire de l'art et archéologie), UFR10 (philosophie) et UFR27 (maths et informatique). Cette convention est portée par la DRI (Direction des Relations Internationales).

**Vote : Pour : 27, Abstention : 1, NPPV : 1**

### **- Convention cadre et de coopération :**

Avec l'institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). Il y a eu un contrat de désendettement et de développement signé entre la France et la Côte d'Ivoire et dans ce cadre un appel à projets a été lancé auprès des établissements français pour délocaliser des formations qui seraient utiles à l'emploi local ou à des problématiques locales. P1 a remportée en 2019 cet appel à projet qui portait sur une étude de faisabilité quant à la possibilité de délocaliser une formation. Les deux pays ont mis en place un hub régional franco-ivoirien pour l'éducation dont l'objectif est de permettre aux Ivoiriens d'obtenir leur diplôme français en Côte d'Ivoire et « éviter la fuite des cerveaux ». Il s'agit d'une plateforme qui réunit aujourd'hui plus de 60 formations du Bac au Master. Le Master qui serait délocalisé est le Master mention administration économique et sociale parcours cadre de la mutualité des assurances et de la prévoyance (porté par l'IAES et la DRI). Nombre d'étudiant-es impliqué-es dans cette formation annuelle : 20-25.

**Vote pour la double convention : l'accord cadre et l'application : Pour : 23, Abstentions : 5.**

#### IV- Conventions pédagogiques

- **Convention de partenariat avec Paris 3 (Sorbonne Nouvelle) : nécessaire pour intégrer un nouveau parcours du Master genre.**

Cette formation transversale a été ouverte en 2019 et impliquait au départ 6 composantes de P1 : 02, 04, 09, 10, 11 et IDUP. Cours mutualisés. 72HETD de budget propre à la formation. Très grand succès depuis le début. 250 candidatures chaque année et forte visibilité. Cette mention est organisée sur la base de parcours disciplinaires. 1 UE d'enseignements transversaux (axés sur la problématique du genre) et 1 UE de spécialité propre à chaque parcours des 6 composantes. Cette année : demande de P3 qui a proposé d'intégrer la dimension littérature et linguistique. De manière expérimentale cette année : « Monde anglophone ». Accueil de 5 étudiant·es par parcours spécifique. Discussion avec une autre composante, l'IEDES, pour créer un nouveau parcours : genre et développement (dimension très importante, plus spécifique et visible dans le domaine du développement), qui répond à une demande institutionnelle et associative très forte. Le problème est qu'ajouter des nouveaux parcours avec des cours mutualisés nécessite de refondre la maquette pour la rendre plus claire, par conséquent préférence pour regrouper les parcours en grands domaines (modification essentielle).

L'intégration des 5 parcours amène à augmenter la capacité totale du Master : discussion avec la présidence pour aider à ouvrir quelques cours spécifiques et proposition d'ouvrir deux cours spécifiques dans cette nouvelle maquette : 1 cours de science politique – genre – droit ce qui permet de financer un séminaire de travaux de recherche en M2 qui jusque-là n'était pas financé/ suivi de rédaction de mémoires (bénévolat cette année qui a des limites). Refonte en grands domaines plutôt que des parcours disciplinaires. Regroupement des parcours arts, histoire et philosophie en 1 grand domaine science humaine, fusion des parcours démographie et économie (axés sur les méthodes d'analyse de données), le parcours science politique (inchangé), le parcours du développement et le parcours « Monde anglophone ».

Une élue P1 en commun intervient pour rappeler qu'il est important de comprendre l'absence du droit. Au moment de la création de ce Master, les juristes qui étaient à la direction de l'EDS et la VP en charge de la formation ont fait obstacle à ce que le droit participe à ce projet. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de cours spécifiques qui soient financés. Il est donc proposé à P3 de s'associer avec P1 pour faire un Master avec une spécificité littérature anglo-saxonne mais il n'y a pas de parcours de droit. Le développement de ce Master mériterait qu'il y ait un parcours de droit. On ne peut pas empêcher un projet pour des questions idéologiques. C'est important que la CFVU entende ce qui s'est passé. Il est donc important de noter la création d'un cours de droit car c'est essentiel. Mais à quand un parcours spécifique ?

On nous pousse à faire des projets transversaux mais rien n'est prévu structurellement pour le faire donc c'est très compliqué. On ne comprend pas à quelle UFR ce parcours est rattaché ? Administrativement le M1 était rattaché à l'UFR02 (économie) et le M2 à l'UFR10 (philosophie). Ce sont les deux UFR qui ont offert des bonnes volontés pour aider à gérer administrativement ce Master.

Le VP CFVU indique qu'au niveau financier, les heures de ce Master sont allouées par l'UFR10. Réaction négative : jusqu'ici les 72HETD offertes par l'UFR02 et quelques heures par les différentes UFR. Incompréhension sur la clarté dont le budget est réparti. Le parcours spécifique (le séminaire fondamental) fonctionne sur la base que toutes les enseignant·es impliqués·es ont leur paie leurs heures dans leur propre composante (ce qui a été négocié au début pour ouvrir cette formation).

Le VP CFVU indique qu'en connaissance du dialogue de gestion ces 72HETD sont allouées par l'UFR10 et ce sera le même principe pour les 90HETD ajoutées à la maquette. Le tronc commun est financé par l'UFR02.

Des remerciements sont adressés à la nouvelle présidence qui a soutenu cette modification.

**Vote en deux temps :**

**Partenariat : Pour : 26, Abstention : 1, NPPV : 2**

**Modification maquette : Pour : 25, Contre : 1, Abstention : 1**

## **V- Modifications maquettes**

- **DU PEPS (Diplôme Universitaire Etudiant-es en Exil Panthéon-Sorbonne) porté par le Département des langues (DDL). Porteur : Emmanuel Charrier (Directeur DDL).**

La VP CFVU rappelle que ce DU avait déjà fait l'objet d'un vote favorable l'année dernière lors de la CFVU du 10 mars 2020 et lors du CA du 12 mars 2020. Aujourd'hui, il s'agit de quelques modifications de la maquette. Il n'a pas pu être ouvert en septembre 2020. Paris 1 a signé la charte du MEnS en mars 2020 ce qui fait qu'elle s'engage à respecter la maquette.

Rappel : La question importante pour ce DU est qu'il est déficitaire car les étudiant-es sont exonéré-es de frais d'inscription. L'habilitation Passerelle a été créée en 2017 par le MESRI, l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) et le réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur) puis se sont greffés les CROUS, Resome (Réseau d'Etudes Supérieures et Orientation des Migrants et Exilé-es). Avec cette habilitation a été créée une maquette type avec un certain nombre d'heures à respecter par les universités qui proposent cette formation. Aujourd'hui, 42 établissements d'enseignement supérieur la proposent. Paris 1 est absente de ce dispositif puisque l'ouverture du DU en septembre 2020 n'a pas été acceptée en raison d'un budget insuffisant. La formation se concentre sur l'apprentissage du français, l'acquisition de la méthodologie universitaire et le FOU (français sur objectifs universitaires)/Ateliers/Tutorat pour permettre aux étudiant-es de pouvoir poursuivre leurs études par la suite).

P1 a été la première université à proposer une formation pour les étudiant-es réfugié-es et exilé-es en 2015 (présidence de P. Boutry) mais cette formation s'est arrêtée en 2017/18.

P1 est pour le moment spectatrice car membre et non actrice du réseau.

Il s'agit donc d'une formation de FLE qui propose 449HETD + DELF B2 dans un centre universitaire agréé. Les étudiant-es doivent également, au moment de leur candidature, émettre un souhait / projet professionnel en lien avec l'une des composantes de P1. La formation propose l'acquisition des niveaux B1 et B2 en français (le niveau B2 étant recommandé pour intégrer une université et avoir les compétences et les outils linguistiques suffisants pour pouvoir suivre et réussir un parcours LMD).

Ce qui a changé par rapport à la proposition faite l'année dernière : il s'agit maintenant d'une seule formation B1/B2 pour un groupe d'étudiant-es. L'année passée, il était proposé une autre formation A1/A2 mais depuis, le ministère de l'intérieur a recommandé aux universités de se concentrer sur les formations ne concernant pas les niveaux débutants (celles-ci devant être, selon le ministère, menées de préférence par les associations). On a donc réduit l'offre de formation à une seule. En juin 2020, nous avons obtenu 12 000 euros auprès de l'AUF mais sans autre financement, cette aide a été annulée en septembre 2020 du fait de la non-ouverture du DU.

Enseignements assurés par des collègues vacataires habitué·es / formé·es à travailler avec ce public particulier. Le tutorat est assuré par des étudiant·es de P1 (2h / semaine pour 5 étudiant·es par groupe) qui sont rémunérés. Coût global : 40 000 euros environ. Une demande de financement va être faite à nouveau auprès de l'AUF. Ont été contactés : la Fondation P1, la Mairie de Paris, la région, participation PIA4 envisagée et des rendez-vous sont prévus très prochainement. Le DDL lance, par ailleurs, une école d'été FLE offrant des formations payantes pour les touristes, les personnes étrangères de passage ou vivant à Paris. Le DDL indique que tous les bénéfices (après rémunération des enseignant·es concerné·es) recueillis serviront à faire fonctionner le DU PEPS. Malheureusement, en raison de la pandémie, nous n'avons pas beaucoup de visibilité cette année mais comme d'autres universités le font déjà, ces formations marchent (en temps normal) généralement très bien à Paris. La décision financière revient au CA.

Le VP étudiant indique que c'est une très bonne chose de voir que des DU peuvent être gratuits. Il apporte son soutien sans faille au lancement et à l'ouverture de ce projet d'envergure très positif d'un DU inclusif.

**Vote : Pour : 29, adopté à l'unanimité.**

**- Licence de sciences sociales : IDUP et Département de sociologie / UFR10**

Ce dossier est d'une grande complexité. Souhait d'ouvrir deux nouveaux cours en L3. Le département de sciences sociales gère le programme depuis son ouverture mais traditionnellement c'est un service général donc il offre ses cours aux autres UFR. Il y a eu une augmentation très importante d'effectifs dans cette licence. Depuis 9 ans, existe aussi le parcours socio de la licence de philo. On ne pouvait plus prendre les étudiant·es qui souhaitaient s'inscrire en cours de sociologie, notamment de l'UFR10, ce qui est problématique. Les deux nouveaux cours proposés seraient destinés à répartir les étudiant·es en leur proposant de les prendre en option. Offre plus cohérente maintenant. Effort financier en supprimant 6 TD : sociologie du travail, socio anthropologie des techniques et socio anthropologie de la connaissance...

La direction de l'IDUP indique deux autres modifications : recadrer la licence de sciences sociales, contexte compliqué de sa création comme licence fondée essentiellement sur de la mutualisation. Contraintes budgétaires fortes dès le départ mais il a été fait en sorte que cette licence pluridisciplinaire soit peu coûteuse pour l'institution. Le diplôme a eu un grand succès donc cela devient plus compliqué car besoin d'enseignements dédiés. Notamment sur les enseignements d'histoire, souhait d'avoir des cours spécifiques pour les étudiant·es de cette licence qui n'ont pas le même profil que les étudiant·es d'histoire. Pour faire évoluer un diplôme, il faut augmenter le nombre d'heures qui sont spécifiquement dédiées à ce diplôme. Une élue P1 en commun se demande quelle approche objective on peut avoir de l'augmentation des budgets d'heures. La question de la capacité d'accueil concerne potentiellement l'ensemble des formations. La réponse peut être double : on n'accepte pas davantage d'étudiants et la formation devient sélective ou on les accepte et on augmente la capacité d'accueil. C'est l'occasion de se saisir d'une question de principe et de retenir un certain nombre d'éléments qui vont faire jurisprudence. Comment faire pour les prochains projets qui souhaitent augmenter leur capacité d'accueil ?

Le VP CFVU rappelle que la doctrine du coût constant reste maintenue. Il faut un débat sur l'enveloppe des heures de formation. Certaines décisions relèvent davantage du dialogue stratégique. Rapidement il va falloir définir des règles plus précises (chantier important). Lorsque les capacités d'accueil augmentent à l'entrée des diplômes en L1 et M1, le ministère

nous octroie des moyens supplémentaires. Les capacités d'accueil en L2, L3, c'est P1 qui les définit. Il faut donc veiller à ce qu'elles soient réalistes.

**Vote : Pour : 28, Abstention : 1**

- **IAES : modification licence AES**

Difficulté d'une augmentation des effectifs et des TD insuffisants dès le début du contrat quadriennal. Donc des TD ont été ouverts en L1 pour pallier cette augmentation et notamment la place des prépas dans le cursus AES. Divergence de 700HETD qui a été une surprise. Par exemple on est passé de 11 à 13TD. Il y avait donc une nécessité de mettre à niveau le nombre de TD par rapport à la maquette, c'est ce qui est proposé aujourd'hui + des modifications de maquettes qui ne sont pas coûteuses. Ce qui est coûteux c'est d'ouvrir autant de TD. Il y a eu moins de redoublants cette année en L1. Ce qui pèse sur la maquette et les coûts de la filière AES c'est le fait qu'AES accueille des étudiant·es venus de prépa. Ce sont donc des effectifs supplémentaires que l'on a au-dessus des capacités d'accueil Parcoursup à l'entrée en L1. Le VP CFVU indique avoir été surpris en découvrant le dossier du déficit affiché par rapport à l'existant. Mais en travaillant avec les équipes de l'AES, il a découvert les réalités de cette composante : ouvertures de TD qui n'avaient pas été toutes validées notamment dû à la vacance de l'équipe présidentielle.

**Vote : Pour : 28, Abstention : 1**

- **IAE : modification maquette du DU Data science et gestion des données à l'ère digitale**

Le DU actuel audit et data science a été créé en 2019 pour capitaliser sur la formation déjà existante à l'IAE sur l'audit informatique (formation non diplômante ouverte de 2003 à 2013) avec des échanges avec la cour des comptes (besoin d'avoir des formations dans le domaine audit, nouveaux usages des données numérisation/digitalisation).

Développement du DU avec un fort accent sur banque assurance et l'audit. Enseignements : audit par les systèmes d'information, audit des systèmes d'information, l'audit des projets application dans le contexte de big data et d'analyses de données massives. 25 jours de formation, 150h.

Ce DU n'a pas été ouvert faute de participant·es. Aujourd'hui : proposer une évolution de programme plus généraliste et moins concentré sur l'audit avec une cible marketing. L'ambition est de former des managers d'équipes data science. Réduction des heures de 150 à 126h. Ce DU est différent du DU Sorbonne Data Analytics de la FCPS (300h), sa cible est plus avancée, son contenu est différent. Le DU IAE a plus une approche de vulgarisation, complémentarité. Programme plus généraliste en data science.

A noter : pas de fiche budgétaire car il s'agit d'un diplôme de l'IAE.

**Vote : Pour : 20, Contre : 2**

- **EES : changement de nom : Master MBFA parcours 2<sup>ème</sup> année : Communication et information économique et financière (CIEF) en : Finance responsable, information et communication (FRIC)**

Cours de responsabilité sociale de l'entreprise. L'objectif de ce changement (mineur) est de renommer le Master pour faire apparaître l'accent mis sur la finance responsable + changement d'intitulés de matières, l'idée étant d'interroger sur la responsabilité de la finance.

**Vote : Pour : 27, Contre : 2**

- **EES : modification licence concernant la création d'un certificat de mineure**

En Licence, il y a des mineures c'est-à-dire un enseignement qui est au choix de l'étudiant·e (S1 au S5). Encourager les étudiant·es à suivre la même mineure chaque année pour acquérir une spécialisation. Plusieurs mineures possibles : droit, gestion, histoire, etc. Au départ, l'idée était de donner un certificat de spécialité aux étudiant·es qui auraient validé la même mineure pendant 5 semestres consécutifs. Aujourd'hui, il s'agit d'assouplir cette règle pour délivrer ce certificat pour des étudiant·es qui auraient suivi la même mineure et l'auraient validée pendant 4 semestres au cours de leur Licence.

Délivrance de ce certificat : la DEVE va créer un code diplôme spécifique pour ce certificat à charge pour le secrétariat de suivre les étudiant·es et de les inscrire pédagogiquement sur ces codes-là lorsqu'ils suivront les promotions d'étudiant·es. Le certificat sera délivré depuis Apogée.

**Vote : Pour : 23, Contre 1, NPPV : 5**

- **FCPS : modification maquettes Master GRH (gestion des ressources humaines) parcours SIRH apprentissage.**

Master SIRH qui a deux filières 1 M1 et 1 M2 en apprentissage et 1 M2 en formation continue. Il existe depuis 3 ans. Modification très mineure de la maquette. Rééquilibrer les ECTS et les coefficients de calcul de la moyenne, remplacer un cours par un autre (renforcement d'une matière qui s'avère plus utile).

**Vote : Pour : 25, Abstention : 1, NPPV : 3**

- **IEDES : changement d'intitulé de « Développement social : travail, formation, santé » à « Développement social et genre : justice, écologie, santé, travail »**

Modification d'un parcours de 2<sup>ème</sup> année du Master études du développement. Changement de nom qui s'inscrit dans la continuité de ce qui existait déjà. Deux objectifs avec ce changement de nom : rendre visible le contenu et le renforcer. Adéquation avec son contenu actuel : écologie et genre. Correspond à l'ambition d'accentuer l'adéquation entre le parcours et les compétences et les propositions de l'équipe (EC et laboratoire développement et société). Démarche de partenariat à l'international et cette modification rend les choses plus claires au niveau de l'affichage quant au travail sur les questions de genre notamment la chaire UNESCO : défi partagé du développement qui est en train de monter avec 7 pays (Afrique, Europe, Canada...) un réseau genre. L'évolution du parcours répond à une très forte demande des étudiant·es et des acteurs du développement et des aides d'urgence puisque les ONG, les administrations internationales et locales qui embauchent nos étudiant·es demandent une

qualification explicite et des jeunes professionnel·les qui soient bien formé·es tant au niveau des théorie, des pratiques, de l'approche critique. Cette lecture genre est devenue quasi obligatoire quand on dépose un projet de développement. Cette évolution répond donc à l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle des étudiant·es. Introduction d'approches originales qui abordent des questions comme l'écologie, l'éco-féminisme, genre et travail, la justice. Ce parcours se construit en complémentarité avec le Master études sur le genre de P1.

**Vote : Pour : 25, Abstention : 1, NPPV : 3**

- **IDUP : modification maquette 1<sup>ère</sup> année Master Migrations**

Allègement : on retire un séminaire mutualisé au S1. Ce diplôme a la particularité d'être en co-accréditation avec l'EHESS. Pour la 1<sup>ère</sup> année, les étudiant·es devaient choisir 2 séminaires en mutualisation mais la charge était trop lourde. Donc retrait du 1<sup>er</sup> des 2 séminaires. Volume horaire étudiant inférieur. Ressources propres car financé par l'institut convergences migrations.

**Vote : Pour : 27, NPPV : 2**

**VI- FSDIE : Aides sociales, aides à projets**  
**Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.**

Les décisions sont passées immédiatement en CFVU pour validation afin que les étudiant·es reçoivent l'argent plus rapidement.

- La commission FSDIE aides à projets étudiants :

9 projets présentés et adoptés. Somme de 30 000 euros attribuée par la commission. Beaucoup de projets de courts-métrages mais aussi des projets d'associations qui s'engagent dans l'aide alimentaire aux étudiant·es : 8 000 euros d'aides à CO'P1 : 700 paniers repas aux étudiant·es par semaine + association Circuit court après les cours (équivalent AMAP) : panier bio producteur proche de Paris. A partir de l'année prochaine, chaque membre de l'association paiera un peu plus pour son panier pour qu'il y ait des paniers solidaires. L'université a ajouté 5 000 euros pour financer davantage de paniers solidaires, au total : 950 paniers seront distribués.

**Vote : Pour : 24** (quelques personnes ont quitté la séance)

- La commission FSDIE aides sociales :

Aides sociales remontées par les assistantes sociales du CROUS. 14 aides financées à hauteur de 8 800 euros. Aides ponctuelles accordées par l'université qui s'ajoutent aux autres aides que l'assistante sociale peut proposer comme les aides du CROUS. Il est indiqué que P1 ne dispose plus que d'une assistante sociale du CROUS (contre 3 auparavant). Des demandes sont réitérées pour qu'il y ait à la rentrée davantage d'assistantes sociales à P1.

Question élu étudiant : comment faire quand les étudiant·es écrivent à l'assistante sociale et n'ont pas de réponse ? Réponse : renvoyer leur message au service de la vie étudiante et mettre la VP CFVU en copie lorsqu'il s'agit d'une urgence.

**Vote : Pour : 24**

- Demande de création d'un atelier culturel en collaboration avec l'Institut du Monde Arabe

Objectif des ateliers : rendre plus accessibles aux étudiant·es de P1 des pratiques culturelles (théâtre, photographie, etc.). Ateliers initiés et organisés par le service de la vie étudiante. Financement passe par la CVEC. Jusqu'à présent à P1, il y a 6 ateliers culturels pour 200-250 places. Le but est d'augmenter cette offre d'ateliers culturels car 6 ateliers pour P1 est une offre trop faible. L'idée serait d'ouvrir chaque année 1 ou 2 ateliers culturels. Ces ateliers peuvent ouvrir la voie à une bonification (lorsqu'un atelier est créé il ne permet pas lors de sa 1<sup>ère</sup> année de bénéficier de bonification). Les 6 ateliers culturels qui existent déjà : 4 ateliers théâtre, 1 atelier radio et 1 atelier photo. L'atelier proposé ici est d'un genre différent puisqu'il se veut une ouverture sur une autre culture (arabe) et sur une institution importante (Institut du Monde Arabe). Il s'agit donc d'un atelier de pratiques artistiques pris en charge par l'IMA pour faire découvrir le dessin et d'autres arts du monde arabe (3 axes : ateliers d'arts plastiques : calligraphie, dessin ; muséologie / muséographie de l'institut et la musique du monde arabe). 19 séances de septembre à avril qui accueilleront 26 étudiant·es max. Coût pris en charge par la CVEC.

**Vote : Pour : 24**

Concernant l'engagement étudiant·es : depuis un décret de 2017, il y a possibilité pour les étudiant·es de faire reconnaître un engagement dans l'université ou en dehors par un bonus (mis en place à P1 en 2017/2018). 360 rapports rendus cette année ce qui démontre un engouement important de la part des étudiant·es. Remerciements aux collègues qui ont aidé à évaluer ces rapports. Un bilan sera fait pour voir où les étudiant·es s'engagent. Voir site :

<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante/engagement-citoyen>

Fin de la séance à 13h.

-----

**CR rédigé par les élu·es PULS CFVU :**

Emmanuel Charrier (DDL), Sylvie Fol (UFR08) et Marie Garrau (UFR10)

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

